



VO.4

59 348 habitants

1 987 km²

594 Km de masses d'eau
« cours d'eau »

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
AISNE MOYENNE

Ce territoire majoritairement rural est couvert sur plus de 2/3 de sa superficie par des cultures. Le nord-est du territoire est bordé par des zones de forêts (forêt de Signy-l'Abbaye, forêt d'Argonne recouvrant 11 % de l'UH), ainsi que par de nombreuses zones de prairies à hauteur de 16 % de l'UH. Les villes de Rethel et Vouziers regroupent un quart de la population.

Les principaux enjeux pour les rivières de ce territoire sont :

- l'amélioration de la qualité physico-chimique des cours d'eau les plus dégradés par des travaux sur l'assainissement,
- l'amélioration du traitement des rejets des secteurs industriels agroalimentaires et papetiers,
- la restauration de la dynamique fluviale naturelle, de la diversité des habitats et de la continuité écologique sur les cours d'eau très aménagés,
- la préservation et la restauration des zones humides

d'intérêt majeur (vallée de l'Aisne, les marais d'Avrèges, zones humides de la Retourne).

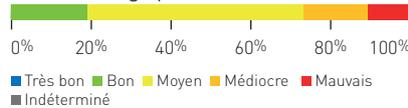
La qualité de la masse d'eau souterraine FRHG207 est mauvaise de façon avérée pour le paramètre nitrate et potentielle pour les pesticides. La réduction des intrants et la sécurisation de l'alimentation en eau potable sont indispensables, elles passent par la mise en œuvre de plans d'actions sur les captages prioritaires (Guignicourt, Château Porcien).

La masse d'eau souterraine FRHG305 est fragile (milieu karstique) et doit faire l'objet d'une attention pour réduire les intrants.

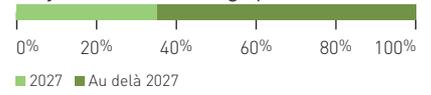
L'Aisne moyenne présente plusieurs territoires sensibles à la pression quantitative. Des assècs sont régulièrement observés notamment sur la Retourne, identifiée en zone à tension quantitative. Il serait important de mieux identifier l'impact des prélèvements sur ces milieux.

Masse d'eau	
Rivières et canaux	37
Lac	0
Transitions	0
Côtières	0
Souterraines	4

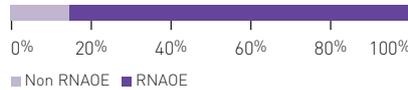
État écologique ESU



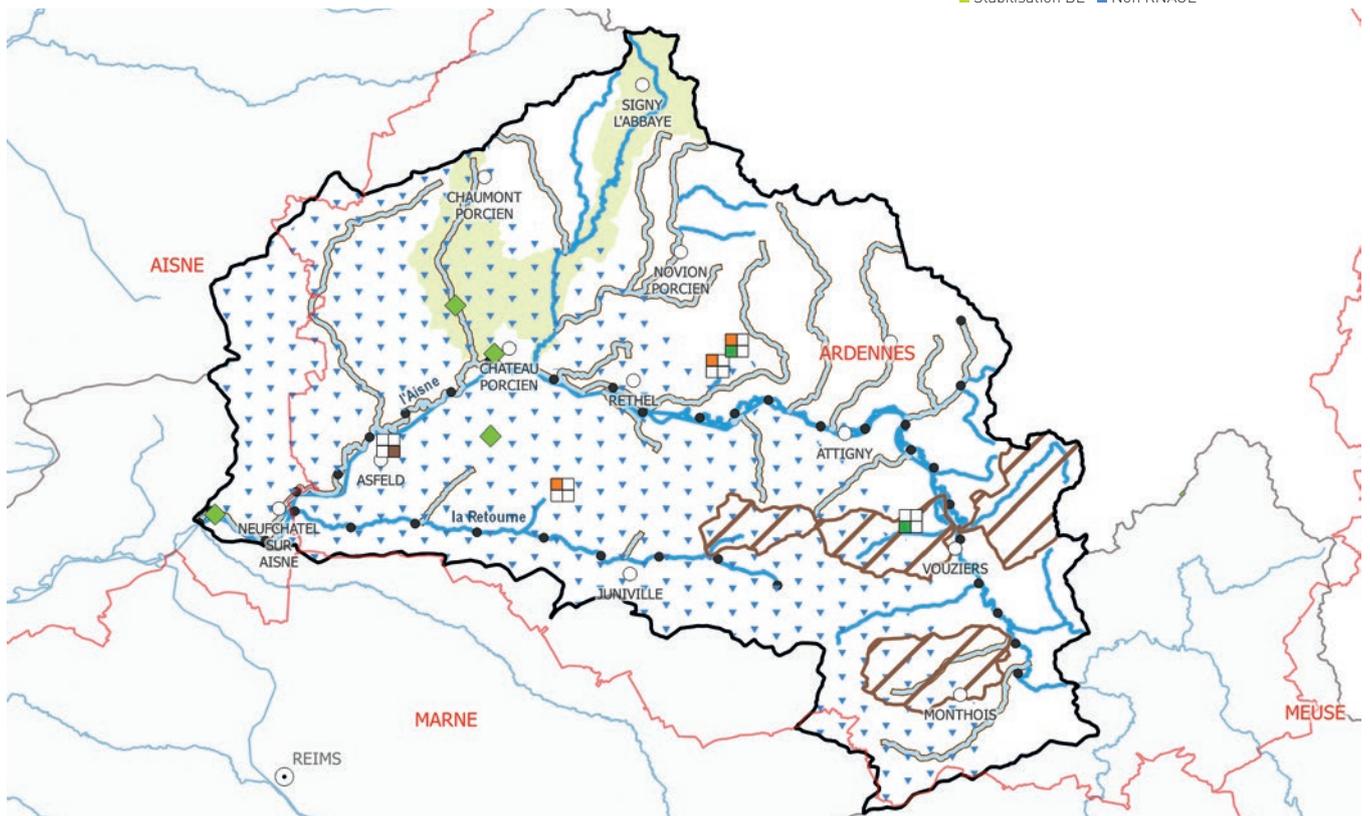
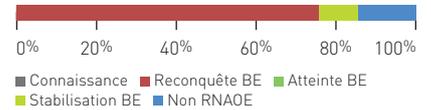
Objectif état écologique ESU



ME en RNAOE



Ambitions ME



**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
AISNE MOYENNE**
VO.4

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	5				
ASS0401	Reconstruction ou création d'une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU	2				
ASS0402	Reconstruction ou création d'une nouvelle STEP Hors Directive ERU	2				
ASS0502	Equiper d'une STEP Hors Directive ERU	2				
ASS0801	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif	10				
ASS1201	Assainissement - Mesures complémentaires	5				
Réduction des pollutions agricoles						
IND0701	Mettre en place un dispositif de prévention des pollutions accidentelles	2				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR0101	Agriculture - Etude globale et schéma directeur	2				
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	5				
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	5				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	7				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	10				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	10				
AGR0603	Elaboration d'un programme d'action Erosion	2				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	49				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	10				
Gestion de la ressource en eau						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur	5				